

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
HEBBIL

Prolongement du réseau de distribution de gaz naturel

Québec investit 10,6 M\$ dans un projet de développement économique à Richmond en Estrie

Québec, le 23 février 2021 – Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, confirme l'intention du gouvernement d'appuyer la réalisation du prolongement du réseau de distribution de gaz naturel jusqu'à la ville de Richmond en Estrie. Pour soutenir le développement économique de la région et diminuer l'empreinte carbone des industries du secteur, le Gouvernement du Québec a prévu un investissement de 10,6 M\$ pour ce projet qui sera réalisé par Énergir. Lors de l'annonce, le ministre était en compagnie du député de Richmond, M. André Bachand, du maire de Richmond, M. Bertrand Ménard, et du vice-président, Développement durable, affaires publiques et gouvernementales chez Énergir, M. Frédéric Krikorian.

Les travaux consistent à raccorder la conduite existante qui relie Val-des-Sources à Windsor. La longueur de la conduite à installer est d'un peu plus de 15 km. Cela permettra de desservir principalement le parc industriel de la municipalité. La ville de Richmond est l'une des dernières municipalités situées sur l'axe de l'autoroute 55, entre Sherbrooke et Drummondville, à ne pas avoir accès au gaz naturel.

Ce soutien financier du gouvernement provient de l'enveloppe de 25 M\$ annoncée lors de la mise à jour économique de novembre dernier pour appuyer la réalisation de nouveaux projets dans différentes régions du Québec. L'approvisionnement en gaz naturel compte parmi les conditions susceptibles de favoriser l'implantation, la rétention et la compétitivité des entreprises en région.

Citations :

« L'approvisionnement en gaz naturel sera un atout important pour le développement économique et la vitalité de la municipalité de Richmond. Cet investissement démontre notre volonté d'agir promptement pour assurer la relance économique du Québec. Le gaz naturel est parmi les solutions qui contribuent à la diminution des émissions de gaz à effet de serre là où l'électrification est plus difficile à réaliser. Ce projet s'inscrit donc parfaitement dans un contexte de transition énergétique. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« Grâce à cette collaboration, c'est avec joie que je vois ce projet se confirmer pour la ville de Richmond. Un plus grand accès au réseau de distribution de gaz naturel aura assurément des retombées positives sur l'économie locale et améliorera la

compétitivité des entreprises et des organisations. C'est une bonne nouvelle et un plus pour la région de l'Estrie. »

François Bonnardel, ministre des Transports, ministre responsable de la région de l'Estrie

« C'est une excellente nouvelle pour la Ville de Richmond. Non seulement cet investissement est important pour le développement économique de la région, mais il se veut un pas en avant dans le processus de changements dans le domaine des énergies renouvelables. »

André Bachand, député de Richmond

« Il s'agit d'une excellente nouvelle non seulement pour la Ville de Richmond mais aussi pour toute la région. Notre parc industriel sera maintenant en mesure d'être compétitif sur le plan énergétique par rapport aux villes avoisinantes qui bénéficient déjà de l'alimentation en gaz naturel. Il s'agit d'un investissement important dans l'avenir de Richmond. »

Bertrand Ménard, maire de Richmond

« Ce projet répond à un besoin exprimé par la communauté depuis plusieurs années. En plus de favoriser l'essor économique et l'attractivité pour son parc industriel grâce à des économies de coûts importantes pour les clients, l'accès au réseau gazier dans le secteur industriel de Richmond permettra de remplacer des combustibles plus émissifs en gaz à effet de serre et en polluants atmosphériques. »

Frédéric Krikorian, vice-président, Développement durable, affaires publiques et gouvernementales, Énergir

Faits saillants :

- Le projet de prolongement du réseau de distribution de gaz naturel est estimé globalement à 11,6 M\$ et il inclut une contribution de la municipalité de 300 000 \$.
- Les travaux, réalisés par Énergir, sont prévus commencer à l'été et se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2021.
- Le Gouvernement du Québec a édicté, en mars 2019, le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable (GNR) devant être livrée par un distributeur.
 - Ce règlement vient préciser la quantité minimale de GNR que les distributeurs de gaz naturel devront livrer annuellement, soit 1 % à compter de 2020, 2 % à compter de 2023 et 5 % à compter de 2025.

Liens connexes :

- Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mern.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://fr-ca.facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles>

 https://twitter.com/mern_quebec

Source :

Elizabeth Lemay

Attachée de presse

Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et
ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Tél. : 514 882-5645

Information :

Relations médias

Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

medias@mern-mffp.gouv.qc.ca

Tél. : 418 627-8609, poste 3061